

Avis adopté

Séance plénière du 13 mai 2025

La montée des eaux dans les Outre-mer : quelles stratégies pour s'adapter ?

Déclaration du groupe de la Coopération

Le groupe de la Coopération a **voté en faveur de cet avis** particulièrement percutant, qui s'appuie sur des exemples concrets de montée des eaux dans chaque territoire ultramarin.

Cet avis est complet car il associe à l'action l'ensemble des acteurs publics et privés de chaque territoire. Il est également convaincant, fondant ses propositions sur les initiatives d'entreprises locales engagées, qu'il s'agisse de gestion du littoral, d'adaptation des infrastructures ou de financements via le FEDER ou des incitations fiscales.

Le groupe de la Coopération approuve tout particulièrement :

- Le maintien des ZEE (zones économiques exclusives) sur les territoires submergés, par la révision du droit de la mer, qui permettrait à la France de conserver son influence sur des sujets essentiels tels que la défense, la pêche ou la protection des grands fonds marins. C'est un enjeu de souveraineté.
- La nécessité de mieux coordonner les acteurs de l'adaptation, de donner davantage de pouvoir aux collectivités et acteurs locaux, et de promouvoir une préparation planifiée des populations et des infrastructures face aux risques croissants de montée des eaux.
- Le développement scientifique dans les territoires ultramarins, qui, valorisé auprès des pays voisins, pourrait devenir un véritable outil de soft power.

Enfin, le groupe de la Coopération tient à souligner l'originalité des mesures concernant les solutions fondées sur la nature, qui doivent être massivement développées. Le temps qu'elles offrent – une vingtaine d'années – constitue une opportunité majeure pour réussir l'adaptation et trouver des solutions proches du terrain, en concertation avec les habitants. Le groupe de la coopération invite les pouvoirs publics à agir rapidement pour développer ces mesures, ainsi que l'ensemble des recommandations de cet avis.

Bravo aux rapporteurs et à la délégation pour ce travail remarquable, utile d'abord pour les Outre-mer, mais aussi pour l'ensemble de notre pays.